



Réserve faunique de Papineau-Labelle

Le 27 juin 2016

Monsieur Christian Brousseau
Directeur des services aux opérations
G.D.G. Environnement
430, rue St-Laurent, 2^e étage
Trois-Rivières (Québec) G8T 6H3

**Objet : Demande d'approbation - Contrôle biologique des insectes piqueurs
pour les années 2016 à 2018.**

Monsieur,

La Société gère et exploite la réserve faunique de Papineau-Labelle et, à ce titre, approuve la municipalité d'Amherst dans son projet de traitement de contrôle des insectes piqueurs dans la pointe sud de la réserve faunique à St-Rémi d'Amherst ainsi que sur le territoire de la municipalité de La Minerve tel qu'identifié sur la carte de la réserve faunique ci-jointe. Conformément à la résolution du Conseil municipal, numéro 286-15 et à l'appel d'offre, l'entreprise mandatée G.D.G. Environnement appliquera le traitement en utilisant le produit biologique certifié B.t.i.

Si jamais il advenait que les opérations d'arrosage risquaient d'incommoder la clientèle de la réserve d'une façon ou d'une autre, bien vouloir nous contacter afin que nous puissions prendre des ententes afin d'amenuiser cet impact.

Nous vous rappelons que cette approbation est valide pour les trois prochaines années, soit 2016, 2017 et 2018.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Christine Lefebvre
Directrice
Réserve faunique de Papineau-Labelle